



younGo

Assurance auto pour tous les moins de 30 ans

**bon TCS
d'une
valeur de
300 CHF***

Responsabilité civile, casco partielle ou complète: avec l'assurance automobile de la Bâloise, tout roule à prix avantageux. Et en cadeau, vous recevez un bon TCS de 300 CHF pour votre formation en deux phases ou pour un cours de perfectionnement à la conduite.* Seules les 1000 premières personnes qui concluront l'assurance en profiteront.

Formule responsabilité civile

- › Sinistres pour un montant maximum de 100 millions CHF
- › Bonus sur la prime pouvant aller jusqu'à 70%
- › Pas de franchise en cas de sinistres en responsabilité civile. Une franchise supplémentaire de 1000 CHF s'applique aux jeunes conducteurs de moins de 25 ans

Formule casco partielle (responsabilité civile et casco partielle)

- › Incendie et événements naturels
- › Acte de malveillance
- › Bris de glaces
- › Morsure de martre et collision avec des animaux
- › Vol
- › Franchise réduite de 300 CHF en cas de réparation

- › dans un garage partenaire
- › Éclaboussure et projection de la peinture
- › Tremblements de terre ou éruptions volcaniques

Formule casco complète (responsabilité civile, casco partielle et casco collision)

- › Protection financière intégrale pour les dommages causés par, avec ou à votre véhicule
- › Dommages au véhicule par suite de collision et de rayures
- › Franchise réduite de 300 CHF en cas de réparation dans un garage partenaire

Valeur vénale majorée

Si votre voiture a moins de deux ans, vous pouvez l'assurer à sa valeur à neuf. Ainsi, pendant les sept premières années d'utilisation du véhicule, nous vous remboursons le prix d'achat intégral en cas de dégât total ou de vol. Si votre voiture a plus de deux ans, vous pouvez l'assurer à sa valeur vénale majorée. Ainsi, en plus de la valeur vénale de votre auto, vous recevez un supplément pouvant atteindre 20% du prix catalogue.

* Le bon sera envoyé après le paiement de la prime.

Conclure maintenant en ligne:
younGo.ch

Bâloise
Assurances